

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Selon nos statuts (art. 11.2), voici la procédure à suivre :

- *La personne qui désire se porter candidat à un poste doit faire parvenir son bulletin de mise en candidature à l'attention du président d'élection, sous plis confidentiels, avant la date d'échéance déterminée par le président d'élection (au moins 15 jours avant l'assemblée générale des élections).*
- *Le bulletin de mise en candidature doit être signé par le candidat et par deux (2) membres en règles de la section locale.*
- *Pour les candidatures aux postes de directeur de secteur, les deux membres en règles qui appuient la candidature doivent provenir de ce même secteur.*

Par la présente, je désire poser ma candidature au poste de : _____

 Nom du candidat

 Date

 Signature du candidat

Les membres en règle suivants ont signé en appui à ma candidature. *(Deux signatures requises)*

NOM	CORPS D'EMPLOI	SIGNATURE

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur à l'attention de M^{me} Marie-Claude Arbour, présidente d'élections au numéro suivant : 514 384-9680. Les personnes candidates auront jusqu'au 27 avril 2017 pour faire parvenir leur candidature.